

Infos diverses

La Fibre

Le déploiement de la fibre à Très Haut Débit s'est achevé dans notre village en septembre dernier. Certains opérateurs sont déjà venus vous solliciter pour réaliser les travaux nécessaires de raccordement généralement gratuits. Pour ceux et celles qui ne l'auraient pas encore fait, afin d'assurer une meilleure qualité de réception de votre télévision et de votre débit internet, prenez contact avec votre opérateur.

Environnement

L'association les croqueurs de pommes Jura-Bresse nous fait part d'une action de sensibilisation pour préserver un arbre nommé « Sorbier ou Cormier ».

Il peut atteindre 15 à 20 mètres et vivre jusqu'à 400 ans. Un recensement des spécimens est en cours dans le but d'éviter des abattages par ignorance. Article complet à découvrir sur le site internet de la commune dans la rubrique « Service / Biodiversité ».

Fiscalité

Le taux communal décidé et appliqué à la taxe foncière perçue dans nos finances sur les propriétés bâties et non bâties restent inchangés depuis plusieurs années. La progression de cet impôt constatée récemment résulte des bases imposables (valeur locative cadastrale) qui ont été augmentées par le gouvernement conformément à ce que prévoit la loi de finance n°2017-1837

Eclairage public

Il reste encore 38 luminaires à changer sur le réseau de la commune. Une nouvelle tranche de remplacement pour 2024 est en cours d'étude avec le SIDEC.

Affouage

Cinquante lots ont été distribués pour la saison 2023/2024. Cette année, les coupes se feront dans la parcelle 23 destinée dans un an à être replantée avec des essences plus adaptées aux nouvelles conditions climatiques. Les inscriptions à l'affouage se font généralement du 15/09 au 31/10. *Comme en 2023, en plus de l'affichage légal en mairie, une communication sera diffusée en fin d'été dans ce journal et IntraMuros.*

31 Agenda & manifestations

| DATE | ÉVÈNEMENT |
|---------------------|--|
| Vendredi 12 janvier | Présentation des vœux du Maire à la population, salle des fêtes à 18h30. |
| Samedi 27 janvier | Soirée Théâtre à 20h30 salle des fêtes de Desnes (<i>Initiatives Desnoises</i>) |
| Dimanche 28 janvier | Seconde représentation théâtrale à 14h salle des fêtes de Desnes |
| Vendredi 23 février | Assemblée Générale de Initiatives Desnoises (<i>autour de 19h, à préciser</i>) |
| Dimanche 25 février | Carnaval à Desnes et son défilé (<i>Initiatives Desnoises</i>) |
| Samedi 2 mars | Lâcher de truites à l'Étang Neuf (<i>Gaule Desnoise</i>) |
| Dimanche 5 mai | Puce place du village (<i>Cour de Récré</i>) |
| Mercredi 8 mai | Célébration de la victoire 1945, place du village à 11h30 |
| Dimanche 9 juin | Élection européenne |
| Judi 20 juin | Marché des producteurs place du village 17h (<i>Office du Commerce et Artisanat</i>) |
| Samedi 22 juin | Kermesse des écoles à Desnes (<i>Cour de Récré</i>) |
| Samedi 29 juin | Fête de l'été (<i>Initiatives Desnoises</i>) |
| Dimanche 6 octobre | Randonnée familiale au profit de OncoDoubs (<i>Initiatives Desnoises</i>) |
| Lundi 11 novembre | Commémoration de l'armistice, place du village à 11h30 |

L'info

DESNES

SEPTEMBRE / DÉCEMBRE 2023

MAIRIE

03 84 85 02 07

mairie@desnes.fr

Mardi : 10h-19h
Vendredi : 14h-19h

La commune vous informe

Les mots du Maire

Je vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2024 et vous donne rendez-vous le 12 janvier 2024 à 18h30 à la salle des fêtes de Desnes pour la traditionnelle rencontre du début d'année et partager ensemble le verre de l'amitié.

Quatre ans déjà !

Lorsque vous faites les choses avec un tel plaisir et une vraie passion, vous ne remarquez pas le temps qui passe!

Dans quelques semaines nous entamerons notre **5^{ème} année de mandat** et sachez que l'ensemble de l'équipe municipale et moi-même sommes toujours aussi **motivés** pour continuer notre engagement.

Être élu, et je le suis depuis 2014, c'est avant tout avoir une vision, **des projets pour sa commune** et savoir les mettre en œuvre en les partageant.

Je ne vais pas détailler l'ensemble de nos réalisations car vous les suivez avec le bulletin municipal et maintenant l'Info Desnes.

Grâce à une **gestion rigoureuse de nos finances**, nous avons rénové le toit du presbytère ainsi qu'un appartement, entretenu l'église en fonction des besoins, réalisé des travaux sur la voirie et l'éclairage

publique, valorisé notre forêt, **construit un rural parc** et facilité l'installation de la fibre et surtout **amélioré notre communication** avec la création d'un site internet.

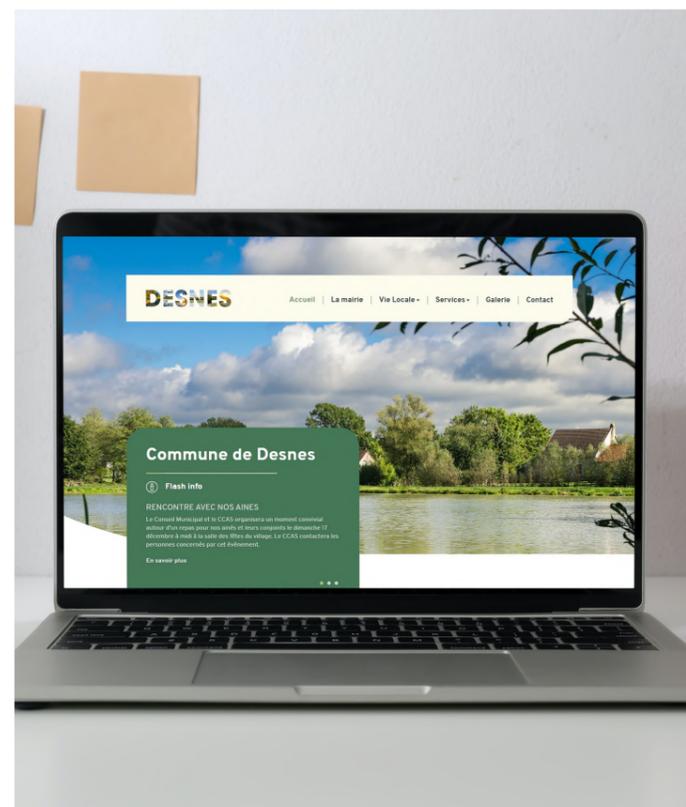
Les deux prochaines années seront encore très denses avec des dossiers importants comme la **sécurisation de la voirie** qui traverse notre village, des travaux de rénovation de l'église et l'aménagement du **futur lotissement** situé entre le village et la rue des Marronniers. Un travail sera entrepris avec la Communauté de Commune pour la mise en place du PLUI (2026 / 2027). A ce titre je souhaiterais rappeler à chacun de bien vouloir respecter les règles de l'urbanisme en vigueur avant d'entreprendre des travaux.

Malgré une situation internationale compliquée que nous subissons indirectement dans notre vie quotidienne, je suis persuadé que **l'année 2024 sera source d'espoir et de joie** avec les Jeux Olympiques en France.

Je souhaite la **bienvenue aux nouveaux habitants de Desnes** et nous garderons une pensée à tous ceux qui nous ont quittés brutalement. Enfin je veux **remercier du fond du cœur les employés municipaux** et le conseil municipal qui m'entourent, pour le travail accompli encore cette année.

Fabrice Grimaut

Le site Internet de Desnes finalisé : desnes.fr



Après la mise en place de l'**application Intra-muros pour les smartphones**, la création de **L'info Desnes**, la commune a achevé la mise à jour de sa nouvelle communication avec la finalisation de son **site internet** opérationnel depuis cette fin d'année.

Nous l'avons voulu **simple, efficace et convivial**, visible partout et tout le temps, dans le but d'avoir un espace d'information et de présentation, de bénéficier d'un support de communication dynamique et évolutif, d'être trouvé facilement et rapidement et surtout de créer des interactions et du lien avec les habitants.

Vous aurez de **nombreuses réponses** dans l'onglet démarches administratives. Vous trouverez facilement les règles de l'urbanisme ou la manière de gérer ses déchets. Découvrez par vous-même les pages proposées pour aboutir sur les informations liées à **l'école**, les cours d'eau, la santé, nos associations, le tourisme...

Enfin pour bénéficier des dernières actualités de la commune sur votre boîte mail, vous devez vous inscrire dans l'espace dédié afin de **recevoir les notifications**.

RÈGLEMENTATION

Un rappel de la réglementation : bruit, chiens, urbanisme, taille des haies....

Extrait du procès verbal de séance du Conseil Municipal du 7 septembre 2023 :

Nous déplorons de devoir faire encore trop souvent des rappels des règles qui facilitent les **bons rapports de voisinage** dans des communes rurales comme la nôtre : taille des haies, réglementation du bruit en matière de bricolage, aboiement et divagation des chiens.... Il serait souhaitable de **poursuivre tous ensemble des efforts** afin de garantir et de conserver le bien vivre dans nos communes.

URBANISME :

Il est rappelé que tous les travaux extérieurs doivent faire l'objet d'une **déclaration en mairie** : réfection de façade ou de toiture, clôture, changement des huisseries, modification d'une ouverture, construction, agrandissement....

A l'heure actuelle, en cas de vente de maison, le notaire réclame toutes les déclarations de travaux liées à la maison : de la création d'une pergola ou véranda à la pose d'un moteur de pompe à chaleur en façade. Nous vous conseillons donc vivement de respecter les règles d'urbanisme et de déposer toutes les déclarations qui s'imposent sans oublier la Déclaration Attestant l'Achèvement et le Conformité des Travaux (DAACT) à remettre en mairie en 2 exemplaires à la fin des travaux.

Nous rappelons que la déclaration DOIT être déposée avant le démarrage des travaux et avant l'achat des matériaux afin d'éviter toute déconvenue en cas de refus et de savoir si votre projet respecte les règles d'urbanisme imposées par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Seille.

1 OCT.

Randonnée solidaire organisée par Initiatives Desnoises



Pour cette marche solidaire en faveur de Oncodoubs, notre jolie place du village s'est parée de chapiteaux, d'un stand Oncodoubs, de brioches et cafés d'accueil afin d'accueillir **plus de 260 participants** qui avaient le choix entre 2 parcours de 7 et 12 kms. Pour une première, ce fut une **belle réussite** avec une journée très ensoleillée, et des équipes de bénévoles efficaces.

La prochaine édition aura lieu le dimanche 6 octobre 2024.

Grâce aux nombreux sponsors et aux dons, la collecte a permis de remettre un chèque à l'association Oncodoubs de **1 370 euros**. Cette somme servira à financer des soins de supports (soins esthétiques, massages, hypnose, sports adaptés) prodigués aux patients pendant les chimiothérapies dans les CHI de Lons, Dole ou salles de Salins et Poligny.

14 OCT.

La traditionnelle tartiflette de la Cour de Récré



80 kg de pommes de terre épluchées pour **250 parts de tartiflette**. Nous remercions vivement les participants, parents, familles, maîtresses et habitants des communes d'avoir répondu présents. Les fonds récoltés de nos manifestations serviront cette année à financer les activités extra-scolaires des enfants : sorties pédagogiques, piscine, spectacles, classe de neige...

11 NOV.

Cérémonie du 11 novembre



A l'occasion de la commémoration de l'armistice, le maire a déposé une gerbe en présence de jeunes élèves. Il y a tout juste **100 ans, le 11 novembre 1923**, André Maginot ministre des armées alluma la **flamme du soldat inconnu** sous l'Arc de Triomphe. Une flamme qui ne s'est jamais éteinte depuis. Ce même ministre fit voter une loi en 1930 en vue de bâtir une ligne fortifiée sur les frontières orientales de la France. La **ligne Maginot** fut construite.

25 NOV.

La soirée Beaujolais Nouveau organisée par Initiatives Desnoises



Elle fut un grand succès avec près de 150 personnes dans une ambiance hautement conviviale. Vivement l'année prochaine !

10 DÉC.

Le marché de Noël



Dimanche 10 décembre, une quinzaine d'exposants ont animé la salle des fêtes de Desnes pour le marché de Noël organisé par l'amicale des Bricolos.

17 DÉC.

Le repas des anciens toujours aussi attendu et festif



Chaque année, ce **rendez-vous traditionnel** permet aux uns et aux autres de se réunir dans une **ambiance conviviale** et sympathique. Près de **60 convives** ont pu déguster un délicieux repas préparé et servi par un excellent chef cuisinier. Le Maire a salué la présence appréciée de Cyrille et Michel Bonnin aînés de la journée, et dans une belle ambiance, grâce au micro du karaoké, certains ont imité leurs chanteurs préférés. Un grand merci aux membres du **CCAS** qui ont organisé cette journée réussie.